

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE RÉUNION ANNUELLE DE L'ASSEMBLÉE DES PARTIES 26 novembre 2024

Ce rapport est soumis par la Commission permanente à l'Assemblée des Parties en vue de sa réunion annuelle – qui se tiendra le 26 novembre 2024 – conformément à l'article VI.2 de l'Accord portant création de l'OIDD et aux articles II.2 et XIV des Règles de procédure de la Commission.

Ce document présente les décisions prises par la Commission lors de ses réunions en 2024 et les points marquants relatifs aux activités et à la gestion de l'Organisation, ainsi qu'à la mise en œuvre du budget annuel et du plan de gestion, tels que communiqués à la Commission par la directrice générale.

COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE

En 2024, le Comité comprenait :

- les États-Unis, président de l'Assemblée ;
- l'Italie, vice-présidente *ex officio* de l'Assemblée ;
- le Mozambique, vice-président de l'Assemblée ;
- l'Égypte, membre *ad hoc* de la Commission permanente ;
- le Koweït, membre *ad hoc* de la Commission permanente ;
- le Paraguay, membre *ad hoc* de la Commission permanente ;
- les Philippines, membre *ad hoc* de la Commission permanente.

RÉUNIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE

Aux termes de l'article VI.1 de ses Règles de procédure, la Commission permanente doit se réunir au moins trois fois par an à l'invitation de son président.

En 2024, elle a tenu des réunions ordinaires :

- le 12 avril ;
- le 24 juillet ;
- le 29 octobre.

À chaque réunion, la directrice générale a fourni des présentations et des rapports détaillés sur le travail de l'Organisation, et répondu aux questions portant sur des

sujets précis liés aux activités de l'OIDD.

Les deux premières réunions de la Commission en 2024 ont été présidées par le président, représenté par M. Rodney Hunter, représentant permanent adjoint et chef adjoint de la Mission des États-Unis auprès des agences des Nations unies à Rome. À la demande du président, qui ne pouvait pas assister à la réunion d'octobre, cette troisième réunion a été présidée par Mme Stefania Costanza, représentante permanente adjointe de la Mission permanente de l'Italie auprès des agences des Nations unies à Rome, qui représentait également l'Italie en tant que vice-présidente *ex officio* de l'Assemblée des Parties.

Mme Eman Alabdulrazzaq, présidente du Comité d'audit et de finance (FAC), plusieurs membres du FAC et M. Stefano Manservisi, président du Conseil, étaient présents aux réunions en tant qu'observateurs, de même que des représentants de l'Association du personnel de l'OIDD, qui ont également fait une déclaration au nom de l'Association.

En 2024, toutes les réunions de la Commission permanente ont eu lieu en présentiel au siège de l'OIDD.

Le président a reçu le soutien du secrétariat de l'OIDD pour organiser les réunions de la Commission, ainsi que préparer et diffuser les documents d'information pertinents et les procès-verbaux de chaque réunion. La Commission permanente salue les efforts de la directrice générale et du personnel de l'OIDD pour assurer le bon déroulement des réunions.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE ET DU PLAN DE GESTION DE L'OIDD

Tout au long de l'année 2024, la Commission permanente a guidé – au nom des Parties membres – la mise en œuvre du Plan stratégique actuel de l'OIDD (pour 2021-2024), du Plan de gestion 2023-2024 et du Budget de fonctionnement annuel de 2024, qui reposent sur les rapports de la directrice générale et du FAC.

2024 correspondait à la quatrième et dernière année d'application du Plan stratégique 2021-2024, et à la seconde année d'application du Plan de gestion pour 2023-2024. À chaque réunion de la Commission, la directrice générale a présenté les avancées réalisées quant aux deux Objectifs stratégiques, aux six Cibles stratégiques et aux quatre Catalyseurs organisationnels de l'Organisation.

La directrice générale et les membres de la Commission ont salué le personnel de l'OIDD à chaque réunion, notamment les employés qui travaillent sur le terrain dans des environnements difficiles.

La Commission permanente a pris en considération plusieurs des succès et défis rencontrés par l'OIDD pendant l'année, notamment :

- Le travail de l'Organisation pour promouvoir des solutions centrées sur les personnes en vue de répondre aux besoins juridiques spécifiques des pays partenaires, y compris dans des environnements complexes comme l'Afghanistan, le Myanmar, l'Ukraine, la Somalie et la région du Sahel.

- Le portefeuille grandissant de l'OIDD en matière de lutte contre la corruption et de bonne gouvernance, avec des programmes en cours dans plusieurs pays, dont les Bahamas, la République démocratique du Congo, le Guatemala, le Honduras, la Moldavie, la Mongolie, le Pérou, les Philippines et l'Ukraine. En outre, l'Organisation a continué de participer à des processus multilatéraux et des dialogues mondiaux sur la lutte contre la corruption, en particulier le Groupe de travail anti-corruption du G20 et la 12^e session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée, organisée à Vienne. L'OIDD a également été invitée à rejoindre le Groupe de travail du G7 sur la lutte contre la corruption pour l'Ukraine, accueilli par le gouvernement japonais.
- Les éléments marquants du vaste travail de l'OIDD en faveur de l'égalité des genres, qui est intégrée dans toute l'Organisation et qui vise à protéger les droits des femmes en favorisant la mise en place de cadres juridiques, réglementaires et politiques qui tiennent compte de la dimension de genre ; l'élimination des lois et obstacles discriminatoires qui freinent la pleine participation des femmes dans la société ; la lutte contre la violence fondée sur le genre (VFG) ; et l'autonomisation des professionnelles du secteur judiciaire. En 2024, l'OIDD a aussi été invitée à participer aux réunions du Groupe de travail du G7 sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, en qualité d'observatrice.
- Une plus forte emphase sur la création d'environnements favorisant une croissance économique inclusive en consolidant les cadres juridiques, le renforcement des capacités et la promotion d'une résolution juste et rapide des litiges commerciaux. La Commission permanente a été informée des accomplissements du fructueux Programme de soutien de l'OIDD aux investissements pour les pays les moins avancés, et de la nécessité de continuer à appuyer ce travail essentiel.
- Les activités grandissantes de l'OIDD en lien avec la justice climatique ainsi que la sécurité alimentaire et la nutrition, y compris au travers d'un plaidoyer devant des forums multilatéraux, de contenus d'information et de programmes nationaux en partenariat avec le système onusien, dont les agences basées à Rome.
- En matière de droit de la santé, l'expansion du projet Global RECAP de l'OIDD – mené en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé et le Centre canadien de recherches pour le développement international – pour couvrir cinq nouveaux pays : le Ghana, l'Indonésie, Maurice, le Népal et la Thaïlande.
- La consolidation de la collaboration avec des organisations régionales, en particulier l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), notamment sous la forme d'une réunion de synthèse organisée au siège de l'OIDD par la directrice générale à l'intention des ambassadeurs et ambassadrices des pays de l'ANASE basés à Rome. La directrice générale a également participé à la Semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies lors d'un événement en marge coorganisé par le secrétariat de l'ANASE, ONU Femmes et le gouvernement thaïlandais.

- Les efforts continus pour obtenir la reconnaissance du statut juridique de l'OIDD dans les pays où elle intervient, en négociant des accords de pays hôte (APH). L'OIDD a ainsi mené des négociations avec la Gambie, la Moldavie et les Philippines, et suivi de près les avancées quant à l'approbation d'un APH par le gouvernement kenyan, ainsi que le statut de l'APH avec la Tunisie, finalisé en 2022 et en attente de signature.
- La cinquième édition de la Conférence mondiale sur l'ODD 16 – coorganisée par l'OIDD, le gouvernement italien et le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies – s'est tenue pour la première fois dans les locaux des Nations unies à New York. Elle a été ouverte par Sergio Mattarella, président de l'Italie. Une fois encore, les principaux messages de la Conférence de cette année ont été diffusés par le Secrétaire général à tous les États membres de l'ONU sous la forme d'un document cosigné par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social des Nations unies.
- La participation de l'OIDD à divers événements de plaidoyer politique de haut niveau, tels que : la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, à Antigua-et-Barbuda ; la 77^e Assemblée mondiale de la santé à Genève ; la Conférence sur la terre et le Forum mondial sur la justice et l'état de droit, organisés par la Banque mondiale à Washington D.C. ; le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome ; la Conférence de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques à Bonn ; la Conférence sur le relèvement de l'Ukraine à Berlin ; la 56^e session du Conseil des droits de l'homme et la discussion organisée en parallèle par le Conseil de coordination du programme d'ONUSIDA à Genève ; la Conférence internationale contre la corruption à Vilnius ; la Commission de la condition de la femme, le Forum politique de haut niveau, l'Assemblée générale des Nations unies et le Sommet de l'avenir à New York.
- Après avoir obtenu le statut d'observatrice permanente à l'Union interparlementaire, l'OIDD a encore renforcé sa collaboration avec les parlementaires – qui constituent un important groupe de parties prenantes pour l'Organisation – en participant aux Assemblées de l'Union à Genève et à l'Assemblée mondiale des jeunes parlementaires à Erevan.
- Plusieurs nouveaux rapports de recherches, dont deux analyses juridiques : *Strengthening Gender Equality in Law: Mapping Discriminatory Laws against Women and Girls in Kenya*¹ et *Advancing Gender Equality in Climate Action: Gender Assessment of Climate and Environmental Laws in the Philippines*² ; plusieurs synthèses dont *Inclusive Practices in Alternative Dispute Resolution: Delivering People-centred Justice in Somalia*³, *Making Laws and Institutions Work for People: IDLO's Work in Enhancing Anti-*

¹ « Renforcer l'égalité des genres devant la loi : Les lois discriminatoires à l'égard des femmes et des filles au Kenya »

² « Promouvoir l'égalité des genres dans l'action climatique : Évaluation des lois climatiques et environnementales sous le prisme du genre aux Philippines »

³ « Pratiques inclusives dans le règlement alternatif des litiges : Réaliser une justice centrée sur les personnes en Somalie »

*corruption and Transparency*⁴ et *Safeguarding the right to adequate food during pandemics and emergencies: lessons from COVID-19*⁵, cette dernière ayant été rédigée en partenariat avec la FAO ; et la synthèse politique *The Right to Adequate Food as a Cornerstone of the G20 Global Alliance Against Hunger and Poverty*⁶ corédigée par l'OIDD en tant que conseillère auprès du Groupe des amis du droit à l'alimentation, coordonné par la FAO.

- Les quatre catalyseurs organisationnels de l'OIDD, au travers desquels cette dernière investit dans son personnel, ses capacités et ses systèmes pour optimiser la mise en œuvre du Plan stratégique. Plusieurs avancées, dont la finalisation et la validation des résultats de 2023 du Cadre stratégique des résultats et ressources ; les améliorations apportées à la conception des programmes, au suivi et à l'information ; l'application de la Stratégie de l'OIDD sur les ressources humaines ; la publication d'une politique actualisée relative au harcèlement sexuel et de la nouvelle Politique sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels ; et le lancement d'une nouvelle plateforme automatisée de recherche des sanctions prononcées.

PROBLÈMES DE GESTION

En 2024, l'OIDD a mené plusieurs larges consultations dans le cadre de l'élaboration de son nouveau Plan stratégique 2025-2028. La première de ces consultations a été organisée avec les membres de la Commission permanente à l'occasion d'une session spéciale à la fin de la première réunion ordinaire de la Commission, le 12 avril 2024.

Lors de la réunion de juillet, la directrice générale a informé la Commission des avancées sur le Plan. En octobre, elle a présenté en détail le projet de Plan stratégique ainsi que les projets de Plan de gestion 2025-2026 et de Budget de fonctionnement 2025.

La directrice générale a averti la Commission d'un détournement de fonds survenu dans l'un des bureaux de pays de l'OIDD. Elle l'a également informée des nombreuses mesures prises par l'OIDD pour régler le problème et empêcher que cela se reproduise. L'OIDD a étroitement collaboré tout du long avec le donateur pour ce programme, qui est en cours. La Commission a salué les mesures prises par l'OIDD et son engagement en faveur de la transparence, de la reddition de comptes et du renforcement continu des systèmes de contrôle internes.

La Commission a surveillé de près la situation financière de l'OIDD en s'appuyant sur les rapports du FAC et sur les actualités financières transmises par la directrice générale.

DÉCISIONS ET APPROBATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE EN 2024

⁴ « Rendre les lois et les institutions au service de la population : Le travail de l'OIDD pour améliorer la transparence et la lutte contre la corruption »

⁵ « Préserver le droit à une alimentation adéquate pendant les pandémies et les urgences : Leçons tirées de la COVID-19 »

⁶ « Le droit à une alimentation adéquate comme pilier de l'Alliance mondiale du G20 contre la faim et la pauvreté »

1. Approbation des états financiers vérifiés 2023

Depuis 2019, les états financiers vérifiés de l'OIDD sont conformes aux Normes comptables internationales pour le secteur public. La Commission permanente a approuvé les états financiers vérifiés de l'OIDD pour 2023 après examen et sur la base de la recommandation du FAC.

2. Approbation du Plan stratégique de l'OIDD 2025-2028

Lors de sa réunion du 29 octobre, la Commission permanente a évoqué et approuvé le projet de Plan stratégique 2025-2028, et validé sa transmission à l'Assemblée des Parties pour approbation lors de sa réunion annuelle du 26 novembre.

3. Approbation du projet de Plan de gestion 2025-2026

Lors de sa réunion d'octobre, la Commission permanente a évoqué et validé la transmission à l'Assemblée du projet de Plan de gestion 2025-2026.

4. Approbation du projet de Budget de fonctionnement 2025

Lors de sa réunion d'octobre, la Commission permanente a validé la transmission à l'Assemblée des Parties du projet de Budget de fonctionnement pour 2025, précédemment approuvé par le FAC pendant sa réunion du 10 octobre.

5. Approbation des modifications apportées au Règlement du personnel de l'OIDD

Lors de la réunion d'octobre, la directrice générale a présenté à la Commission permanente une proposition visant à modifier les règles de l'OIDD en matière de congé parental en prolongeant la durée des congés maternité et paternité, afin de favoriser plus d'équité et de bien-être parmi le personnel, d'accroître la capacité de l'Organisation à attirer et conserver des effectifs compétents, et mieux aligner l'Organisation sur les tendances générales quant aux pratiques internationales. Les modifications ont été approuvées par consensus par la Commission.

6. Approbation des propositions de résolution en vue de la réunion de l'Assemblée des Parties 2024

Lors de la réunion d'octobre, la directrice générale a informé la Commission permanente des préparatifs de la réunion de l'Assemblée des Parties, et donné un aperçu des cinq propositions de résolution à soumettre à l'Assemblée, qui portaient notamment sur les élections. La Commission a validé la transmission de toutes les résolutions à l'Assemblée des Parties pour examen et adoption lors de sa réunion du 26 novembre 2024.

/FIN